

no.11 Le Mag

Mai 2019

> Retrouvez toute l'actualité
de Mauges Communauté
dans ce Mag!

Commune de Beaupréau-en-Mauges

ANDRÉZÉ > BEAUPRÉAU > LA CHAPELLE-DU-GENËT > GESTÉ > JALLAIS > LA JUBAUDIÈRE
> LE PIN-EN-MAUGES > LA POITEVINIÈRE > SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES > VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE



Emmanuel Macron à Beaupréau



Rejoignez les fans de notre page Facebook!
[@villebeaupreaudenmauges](https://www.facebook.com/villebeaupreaudenmauges)





Mooj! : inscription aux transports scolaires



Mauges Communauté, avec sa marque de réseau Mooj!, est votre interlocuteur pour tous vos besoins de déplacements sur le territoire des Mauges, dont le transport scolaire.

Pour la rentrée scolaire 2019-2020, la réinscription sera automatique pour tous les élèves n'ayant pas de changement d'établissement scolaire, par exemple, un élève de 6^e passant en 5^e ou un élève de seconde passant en première. Pour les autres élèves :

- s'il s'agit d'un changement d'établissement, les familles doivent se reconnecter sur leur portail famille pour procéder à la saisie du nouvel établissement scolaire ;
- s'il s'agit d'une première inscription, les familles doivent faire les démarches en ligne en créant leur compte d'accès au portail famille.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 19 juillet 2019 inclus.

Retrouvez les circuits existants et toutes les informations pratiques sur :

www.mooj.fr

Contact :

Service Mobilités

02 41 70 13 61

mooj@maugescommunaute.fr



Commune de Beaupréau-en-Mauges

Rue Robert Schuman - CS10063 - BEAUPRÉAU

49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES Cedex

T. 02 41 71 76 80 > F. 02 41 71 76 82

Courriel : accueil@beaupreaudenmauges.fr

Site : www.beaupreaudenmauges.fr

Ouverture du lundi au vendredi de
9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le Chef de l'Etat à Beaupréau-en-Mauges...

Jeudi 28 mars, après un déjeuner-débat avec des élus locaux et parlementaires de l'Anjou à la Préfecture d'Angers, le Président de la République s'est déplacé à Beaupréau-en-Mauges dans le cadre du grand débat.

Le choix des Mauges et de Beaupréau pour la visite présidentielle est à la fois une reconnaissance et un honneur pour notre territoire. Sans doute n'est-il pas dû au hasard ; un taux de chômage à 5 % avec des entreprises dynamiques et diversifiées, un tissu associatif dense et actif, un territoire solidaire qui assume une ruralité innovante avec ses communes nouvelles et qui prépare son avenir. Les Mauges osent, se prennent en main et s'affirment dans le paysage régional ; ceci est reconnu bien au-delà de notre Région.

Que l'on approuve ou non sa politique, nous avons rencontré un Président brillant, maîtrisant les dossiers de terrain, à notre portée, sans arrogance. Lors du débat à Angers, nos demandes se sont orientées vers l'excès de normes et le besoin de simplification, la liberté d'expérimenter, les transitions énergétique, démocratique et sociétale...

Les jeunes qui ont participé au grand débat gardent certainement un souvenir inoubliable de ce face à face avec le Président. De nombreux bellopratins ont des anecdotes liées à l'impressionnant dispositif de sécurité et quelques commerçants ont perdu une demi-journée d'ouverture ; mais quelle belle mise en lumière des Mauges et de Beaupréau-en-Mauges.

La visite d'Emmanuel Macron est intervenue dans un contexte national de revendications et de demande d'expression participative. Le dimanche 26 mai 2019, vous êtes invité(e)s à vous exprimer pour le renouvellement des députés européens, voilà l'occasion de donner votre avis et d'agir. L'Union européenne assure la paix, la solidarité et la prospérité de notre continent. Pourtant, elle a sans doute besoin de se réformer en profondeur pour redéfinir son rôle fédérateur dans le respect de la diversité des États membres.

Alors que certains proposent le repli sur soi, une Europe forte est indispensable pour les grands enjeux de notre planète : urgence climatique, migrations...

Le dimanche 26 mai, notre devoir à tous est de voter.

Gérard Chevalier

Maire de Beaupréau-en-Mauges
Vice-Président de Mauges Communauté

Directeur de publication : Gérard Chevalier

Responsable de la rédaction : Audrey Riou

Rédaction : Audrey Riou, Flavie Reau

Conception/Impression : ICI Beaupréau

Distribution : AIM - Impression à 11 150 exemplaires - Dépôt légal à parution : ISSN 2557-6836 (en ligne),

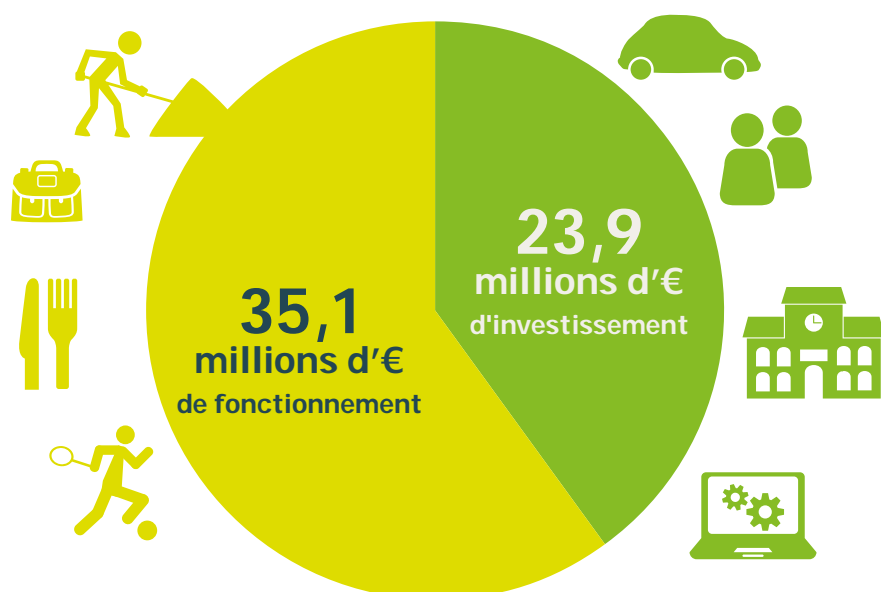
ISSN 2558-0558 (imprimé)

Des finances saines pour 2019

LE DERNIER EXERCICE DU MANDAT S'ANNONCE PLUTÔT POSITIF. LA VILLE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES MAINTIEN SES OBJECTIFS FINANCIERS : POURSUITE DE LA MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, STABILITÉ DES TAUX DE FISCALITÉ LOCALE, OPTIMISATION DES RECETTES, EFFORT D'INVESTISSEMENT MAINTENU, AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS SANS AVOIR RECOURS À L'EMPRUNT.

Des dépenses de fonctionnement et d'investissement maîtrisées...

Le budget adopté par le conseil municipal s'élève à 59 millions d'€. Celui-ci se divise en deux sections.



> La section de fonctionnement est estimée à 35,1 millions d'€, utilisés pour les charges courantes de la collectivité comme les dépenses de fonctionnement des écoles, des restaurants scolaires, du sport, l'entretien des bâtiments, de la voirie, les charges de personnel, les subventions aux associations...

> La section d'investissement, d'une enveloppe de 23,9 millions d'€, concerne principalement des dépenses d'équipement comme la construction et l'aménagement de bâtiments, la création et l'aménagement d'infrastructures, l'acquisition de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules... et le remboursement du capital de la dette.



Pour financer ces travaux, la ville n'a pas recours à une hausse des taxes locales, « comme on s'y est engagé », insiste le maire Gérard Chevalier. Les élus ont ainsi prévu des investissements qui ont pour but de préparer l'avenir.

Cette année, la commune dispose d'une épargne disponible de 15,7 millions d'€ lui permettant de mener en partie son programme d'investissement.

Quelques CHIFFRES CLÉS du Budget Principal 2019

59
millions d'€
budget principal
(fonctionnement et investissement)

Investissement :
19,3
millions d'€
de dépenses d'équipement
prévues pour 2019 et 2020

dont **1,8 million d'€**
pour la rénovation énergétique
des bâtiments communaux
Investissement qui sera
reconduit en 2020

1,4
million d'€
de remboursement
du capital de la dette

3,2
millions d'€
d'amortissement et divers

413 €
montant de la dette
par habitant
En moyenne, la dette par habitant
est de **1 144 €** pour une commune
de la même strate.

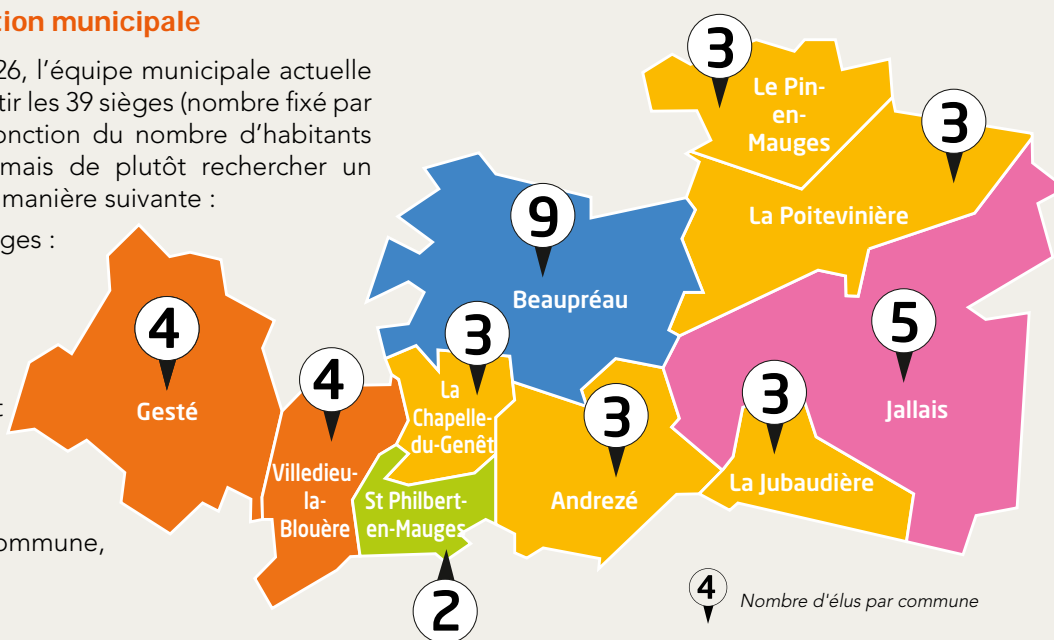
L'ORGANISATION DE NOTRE COMMUNE À PARTIR DE 2020 SE PRÉPARE

LA MUNICIPALITÉ A ORGANISÉ 3 RÉUNIONS PUBLIQUES, LES 21 MARS, 1^{ER} ET 11 AVRIL DERNIERS, AFIN D'INFORMER LES HABITANTS SUR L'ORGANISATION POLITIQUE COMMUNALE (LA GOUVERNANCE) POSSIBLE POUR LE PROCHAIN MANDAT. DES PISTES ONT ÉTÉ PRÉSENTÉES AFIN QUE LES FUTURS ÉLUS NE PARTENT PAS D'UNE FEUILLE BLANCHE.

La future représentation municipale

Pour le mandat 2020-2026, l'équipe municipale actuelle propose de ne pas répartir les 39 sièges (nombre fixé par la réglementation) en fonction du nombre d'habitants de chaque commune, mais de plutôt rechercher un équilibre territorial de la manière suivante :

- Saint-Philbert-en-Mauges : 2 élus,
- La Poitevineière, Le Pin-en-Mauges, La Jubaudière, La Chapelle-du-Genêt et Andrezé : 3 élus par commune,
- Villedieu-la-Blouère et Gesté : 4 élus par commune,
- Jallais : 5 élus,
- Beaupréau : 9 élus.



L'existence des communes déléguées est garantie par un arrêté préfectoral, conformément au choix du conseil municipal. Chacune des 10 communes sera donc représentée par un maire délégué. Le maire délégué sera l'interlocuteur privilégié pour les habitants. Il ne sera pas forcément adjoint au maire de Beaupréau-en-Mauges et pourra gérer l'animation de sa commune. Juridiquement, 30 % des conseillers municipaux pourront être nommés adjoints, soit 11 adjoints au maximum. Le maire de Beaupréau-en-Mauges, les maires délégués et les adjoints constitueront l'exécutif de la commune.

Contrairement aux idées reçues...

Le maire, Gérard Chevalier, tient à rappeler que « la commune nouvelle ne va pas s'éloigner des habitants, la proximité avec la population reste l'objectif premier. Normalement, pour une commune de 24 000 habitants comme Beaupréau-en-Mauges, 35 élus sont prévus. » Le nombre d'élus dépend réglementairement du nombre d'habitants. « Mais comme nous sommes une commune nouvelle, nous avons le droit d'être représentés par 39 élus ». À titre de comparaison, il y aura plus d'élus par habitant à Beaupréau-en-Mauges qu'il y en aura à Angers avec 55 conseillers municipaux pour 150 000 habitants. Enfin, il convient de préciser que le Sénat a déposé une proposition de loi pour porter le nombre de sièges de 39 à 59.

La représentativité de toutes les communes déléguées sera maintenue. « Saint-Philbert-en-Mauges, la plus petite commune déléguée, aura 1 élu pour 200 habitants. Beaupréau, ce sera un siège pour 830 ! » précise Gérard Chevalier. De plus, seuls 16 élus sur 177 ont démissionné depuis la création de la commune nouvelle. Ce nombre de démissions est habituel par rapport aux autres mandats.

L'engagement des citoyens

Concernant la composition des listes, la loi exige la parité homme/femme et il convient de rechercher un équilibre de représentativité territoriale. « Il est difficile pour les jeunes de s'engager durant 6 ans mais il faudra veiller à ce que toutes les générations soient représentées » ajoute le maire.

Après les élections, des comités consultatifs pourront être proposés. Le nombre de conseillers consultatifs ne doit pas être supérieur au nombre d'élus actuel. Les comités consultatifs devront être validés par le conseil municipal de Beaupréau-en-Mauges. Un appel à candidatures auprès des habitants, des acteurs associatifs et économiques, sera lancé par les élus. Par ailleurs, une autre piste est proposée pour mobiliser les citoyens : la possibilité de participer à un GAP (Groupe d'Action et de Projet) afin de s'engager sur un projet particulier ou une thématique.

Vos élus poursuivent la concertation.

Voisinage : halte au bruit !

LES ACTIVITÉS EXTÉRIEURES FLEURISSENT AVEC LES BEAUX JOURS. AFIN QUE CHACUN PUISSE PROFITER DE SON JARDIN EN TOUTE TRANQUILLITÉ, DES ARRÊTÉS FIXENT LA RÉGLEMENTATION SUR LES ACTIVITÉS BRUYANTES ET L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS.

Les nuisances sonores

Le bruit fait l'objet d'une réglementation complète qui garantit le droit au calme et à la tranquillité. Un arrêté préfectoral définit les jours et horaires pendant lesquels les travaux bruyants de jardinage et de bricolage sont tolérés :

- > du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- > le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- > le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Un tapage peut être constaté à n'importe quel moment de la journée. Le bruit n'est pas autorisé avant 22h. Pour tout dérangement lié au bruit (regroupement de personnes, aboiements, engins motorisés comme une tondeuse à gazon ou une tronçonneuse...), discutez calmement

du problème avec votre voisin avant tout. Il n'est peut-être pas conscient de ces nuisances. Les victimes de bruit de voisinage peuvent faire un signalement auprès de la police municipale. Les contrevenants risquent jusqu'à 450 € d'amende.

Le brûlage des déchets verts

Les déchets verts sont les éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage d'arbres, de débroussaillage et autres pratiques similaires.

Le brûlage de déchets verts à l'air libre ou dans des incinérateurs individuels est interdit en ville.

En campagne :

- pour les particuliers, les feux sont tolérés de 11h à 15h30 en décembre, janvier et février, et de 10h à 16h30 le reste de l'année, sous certaines conditions (pas de nuisance pour le voisinage, pas de vent, distance du



feu d'au moins 30 mètres de toute habitation...),
- pour les agriculteurs, les feux sont autorisés de 7h à 17h du 16 octobre au 15 mai.

Le domaine public devant chez soi

Chaque habitant est responsable de l'entretien du domaine public devant son habitation. Aussi, tout résident est dans l'obligation d'entretenir les haies ou arbres se trouvant sur son terrain, de telle sorte qu'ils ne dépassent pas la limite de propriété. Le domaine public comprend également l'entretien du trottoir au droit de son habitation.

Pour rappel, la baignade dans l'Evre est interdite sur le territoire communal.

Contact :

Police municipale
02 41 71 76 60
accueil@beaupreauenmauges.fr



SANTÉ

À la recherche d'un professionnel de santé ?

Convaincue de l'importance de maintenir une offre de santé de proximité, la Ville de Beaupréau-en-Mauges a recruté en janvier dernier une cheffe de projet chargée du suivi de l'offre de santé, du commerce de proximité et de l'animation locale, Astrid Ménard. L'une de ses missions est de faciliter les relations entre les professionnels de santé et la municipalité. Premier exemple concret de ce travail de médiation, vous pouvez consulter les coordonnées de tous les professionnels de santé de la commune sur www.beaupreauenmauges.fr, dans les rubriques "Vivre à Beaupréau-en-Mauges" ou "Annuaire".

ÇA BOUGE SUR LA COMMUNE !

LORS DE L'OUVERTURE D'UN COMMERCE OU DE LA CRÉATION D'UNE ENTREPRISE, NOUS VOUS INVITONS À VOUS FAIRE CONNAÎTRE AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE DÉLÉGUÉE AFIN QUE VOS COORDONNÉES PUISSENT ÊTRE DIFFUSÉES DANS LE MAG ET SUR LE SITE INTERNET DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES.

Audilab

Centre de correction auditive
Audioprothésiste: Charles-Alexis Gasnier
5 rue de la Garenne - Beaupréau
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
02 41 58 18 18 - beaupreau@audilab.fr
www.audilab.fr

Blanchisserie BTM

Location et entretien de linge
et de vêtements de travail aux
professionnels
165 rue Louis Lumière - Beaupréau
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
02 41 30 10 80
www.blanchisserie-btm.fr

HF TP

Hougo Frémeaux
Artisan dans les travaux publics
2 rue des Tisserands - Gesté
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
07 71 06 15 60
fremeauxh@gmail.com

URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME : C'EST LE MOMENT DE S'EXPRIMER !

L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PLU ET AUX PLANS DE ZONAGES EAUX USÉES ET EAUX PLUVIALES DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES SE DÉROULERA DU SAMEDI 18 MAI (9H) AU JEUDI 20 JUIN 2019 (18H).

Afin que chacun puisse prendre connaissance du PLU avant son approbation définitive, l'ensemble des documents présentant le projet est consultable dans chaque mairie déléguée, à l'Hôtel de Ville et sur beaupreaudenmauges.fr, rubrique « Vivre à Beaupréau-en-Mauges ».

Durant toute l'enquête, vous pouvez formuler vos observations et propositions dans les registres disponibles en mairies déléguées ou à l'Hôtel de Ville.

Il est également possible de les faire parvenir à la commission d'enquête par mail à :

enquetepublique@beaupreaudenmauges.fr

ou par courrier à : Commission d'enquête du PLU

Hôtel de Ville, rue Robert Schuman, CS10063 - Beaupréau,
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES cedex.

La commission d'enquête rencontre le public lors de permanences :

- à l'Hôtel de Ville (rue Robert Schuman - Beaupréau), le 3 juin de 15h30 à 18h30 et le 20 juin de 15h à 18h,
- en mairies déléguées
 - d'Andrezé, le 3 juin de 9h30 à 12h30,
 - de Beaupréau, le 18 mai de 9h à 12h,
 - de La Chapelle-du-Genêt, le 21 mai de 15h30 à 18h30,
 - de Gesté, le 21 mai de 9h30 à 12h30 et le 7 juin de 15h à 18h,
 - de Jallais, le 22 mai de 9h30 à 12h30 et le 15 juin de 9h à 12h,
 - de La Jubaudière, le 4 juin de 9h30 à 12h30,
 - du Pin-en-Mauges, le 22 mai de 15h30 à 18h30,
 - de La Poitevineière, le 12 juin de 9h30 à 12h30,
 - de Saint-Philbert-en-Mauges, le 17 juin de 15h30 à 18h30,
 - de Villedieu-la-Blouère, le 25 mai de 9h à 12h et le 14 juin de 15h à 18h.

À l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur transmettra un rapport présentant les observations recueillies. La municipalité pourra alors modifier le projet de PLU selon les conclusions fournies.



Numérotation des lieux-dits et fibre optique

Pour être raccordé à la fibre optique, chaque bâtiment doit disposer d'une adresse précise et unique.

C'est pourquoi une mission de numérotation de tous les lieux-dits est en cours. Ce nouvel adressage permettra également d'améliorer la livraison des colis, l'acheminement du courrier et de faciliter l'accès des secours.

Ainsi, tout propriétaire d'un bâtiment non adressé (habitation, local d'activité, bâtiment agricole...) situé dans un lieu-dit et souhaitant lui voir attribuer une adresse distincte est invité à en faire la demande auprès de sa mairie déléguée **avant le 21 juin 2019**.

Emmanuel Macron à Beaupréau

LE JEUDI 28 MARS 2019, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, EMMANUEL MACRON, S'EST RENDU À BEAUPRÉAU-EN-MAUGES, DANS LE CADRE DU GRAND DÉBAT NATIONAL. APRÈS AVOIR DÉJEUNÉ À LA PRÉFECTURE D'ANGERS AVEC DES ÉLUS DU DÉPARTEMENT, LE CHEF DE L'ÉTAT A DÉBATTU AVEC UNE CINQUANTAINE D'ENFANTS, AU CENTRE CULTUREL DE LA LOGE DE BEAUPRÉAU. RETOUR SUR CETTE RENCONTRE INÉDITE.

Un important dispositif de sécurité a été mis en place autour du site de La Loge. Les voitures électriques de la ville ont d'ailleurs été inspectées par des démineurs.



Gérard Chevalier a participé à un déjeuner-débat à la Préfecture d'Angers, avec les élus du Maine-et-Loire.



Préparation de la salle des Mauges du Centre culturel de La Loge pour l'accueil d'Emmanuel Macron et des enfants

Gérard Chevalier, maire de Beaupréau-en-Mauges

« La ville de Beaupréau-en-Mauges est honorée d'avoir accueilli le Président de la République dans notre commune. Sa visite, c'est un bon coup de projecteur sur notre commune. Le fait qu'il prenne l'initiative de rencontrer des enfants dans le cadre du Grand débat national me semble symbolique. Il s'intéresse à ce que l'on a de plus précieux : notre jeunesse. »



La salle de presse, située dans l'auditorium de l'École de Musique municipale



L'arrivée des élus locaux, des enfants et collégiens



Avant le débat avec le Président, les enfants ont débriefé avec Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de la protection de l'enfance. Trois autres membres du gouvernement ont fait partie du déplacement en Anjou : François de Rugy, ministre de la transition écologique et solidaire, Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État rattachée à ce même ministère, Sébastien Lecornu, ministre en charge des Territoires et des collectivités territoriales.

ACTUALITÉS

Le Chef de l'État avec Nicole Dubré-Chirat, députée de la 6^e circonscription du Maine-et-Loire, et Gérard Chevalier, maire de Beaupréau-en-Mauges



Venus de trois conseils municipaux enfants et de quatre collèges, les élèves du CM1 à la 5^{ème} ont commenté, réagi, interrogé, interpellé le Président devant plusieurs caméras, avec toute l'innocence qui caractérise les enfants de cet âge.



Dans une salle voisine du Centre culturel de La Loge, les élus locaux et les accompagnants des enfants ont suivi le débat retransmis en direct.



Les écoliers des trois Conseils Municipaux Enfants de Gesté, La Poitevinière et Villedieu-la-Blouère, la classe « citoyenneté, prévention, sécurité » du collège bellopratrain Charles-de-Foucauld, les élèves des collèges de l'Èvre de Montrevault, Pierre et Marie Curie de Chemillé et Georges Pompidou de Champtoceaux ont été sous le feu des projecteurs le jeudi après-midi.



Le Président de la République a signé des autographes et a accepté d'être pris en photos avec les enfants après le débat.



Le Président de la République entouré des élus de Beaupréau-en-Mauges



Emmanuel Macron salue Philippe Roux, Directeur Général des Services de la Ville parti à la retraite fin mars, après 14 années de service à la Communauté de Communes du Centre Mauges puis de Beaupréau-en-Mauges.



Emmanuel Macron en compagnie des gendarmes et du personnel du SDIS, sur le stade la Sablière à Beaupréau, avant son départ en hélicoptère.

Qu'ont ressenti les enfants en classe de CM2 de leur débat avec le Président Macron ?

Conseillers municipaux enfants de Gesté
Madeline Ripoché :

« J'étais impressionnée de rencontrer le président ! C'était magique. On a eu de la chance, j'étais pressée de le voir. On pouvait parler de ce que l'on voulait. J'ai pu poser une question sur le harcèlement. »

Clément Grimaud :

« J'ai interpellé le président sur le fait d'incorporer la nature en ville car je suis sensible à la protection de l'environnement. Emmanuel Macron était gentil avec nous et à l'écoute de nos questions. »

Conseillers municipaux enfants de Villedieu-la-Blouère
Marie Lafon :

« Rencontrer le président de la République était impressionnant mais il a su, avec son équipe, nous mettre à l'aise. Il nous a bien écoutés et nous avons parlé de plusieurs thèmes : l'environnement, le harcèlement et la violence, les inégalités entre les hommes et les femmes. C'était un bon après-midi, je ne réalise pas trop encore ! »

Lilian Denéchère :

« Les questions libres posées à la fin du débat m'ont particulièrement intéressé. Au sujet du

harcèlement, j'ai parlé de la boîte où chaque élève peut écrire sur un papier le problème rencontré. On ouvre cette boîte en conseil de classe pour parler et les problèmes sont en général résolus. J'ai pu toucher la chemise d'Emmanuel Macron et obtenir une dédicace ! Je la garde précieusement en souvenir, avec mon badge. »

Conseillers municipaux enfants de La Poitevineière
Axelle Naud :

« Je n'étais pas vraiment stressée de le rencontrer car je ne réalisais pas ce qu'il se passait. Toutes les thématiques abordées étaient intéressantes,

j'ai surtout apprécié les questions libres à la fin. On comprenait ce qu'il disait et inversement, il s'est adapté à notre âge et à notre langage. »

Louis Augereau :

« Ce n'est pas tous les jours que l'on rencontre le président, ce fut exceptionnel. Le secrétaire d'état et le président utilisaient des mots simples pour qu'on comprenne bien. Elliott et Axelle du CME de La Poitevineière ont été interviewés par les journalistes de TMC. Après le débat, on a tous pu être pris en photo avec Emmanuel Macron. »

15 juin: deux temps forts à la médiathèque de Beaupréau

SAMEDI 15 JUIN, LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE PROPOSE DEUX RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER.

> Bourse aux livres et CD

Vous voulez donner une seconde vie aux livres et aux CD ? Rendez-vous devant la médiathèque de Beaupréau entre 10h et 15h. Adultes, adolescents et enfants, tout le monde y trouvera son bonheur ! Pour 1 €, repartez avec 4 revues ou deux romans ou un CD.



> ZEC Tour – Ezra et Alex vous initient à la Musique Assistée par Ordinateur

Le réseau de Lecture Publique s'associe avec l'École de Musique de Beaupréau-en-Mauges et les Z'Eclectiques pour une expérience insolite. Les artistes Ezra et Alex de la Compagnie Organic Orchestra présentent un projet innovant entre nouvelles technologies, création vidéo et sonore. Rendez-vous à l'audition de l'école de musique à :

- > 14h, pour un atelier de MAO (Musique Assistée par Ordinateur) ; sur réservation, à partir de 11 ans,
- > 17h, pour un concert mêlant beatbox et vidéo, suivi d'un apéro.

Ouvert à tous, La Loge, Gratuit - Infos :

02 41 75 38 20 ou mediatheque@beaupreauenmauges.fr

Parc en Fête : rendez-vous festif et estival

Le Parc en Fête revient pour une troisième édition les 29 et 30 juin.
Au programme :

- le samedi, dès 19h : la « Tablée Gourmande » proposée par la Chambre d'Agriculture, le Centre de Formation de Jallais et les producteurs locaux. Les airs de musique guinguette du groupe « Les Amoureux du Dimanche » rythmeront le repas. Ensuite, le bal folk sera animé par le groupe « Bernache ».

- le dimanche, dès 10h : retrouvez, dans les jardins du Parc du Château, un marché de producteurs locaux et les associations qui œuvrent à l'année dans le parc. Côté cour, des ateliers créatifs et d'initiations sont au programme : poterie, arts du cirque, jeux en bois...

Plus d'infos sur beaupreauenmauges.fr

Jardiniers et bricoleurs, à vos outils !

Petits et grands, participez au concours d'épouvantails ! Les créations seront exposées lors du Parc en Fête et tout l'été dans les jardins et lieux publics de Beaupréau-en-Mauges. Concours ouvert à tous, bulletin d'inscription à télécharger sur beaupreauenmauges.fr, rubrique "Découvrir et sortir".



LAISSEZ-VOUS TENTER PAR UNE BALADE SECRÈTE...

POUR LA 3^È ÉDITION, LES Z'ÉCLECTIQUES ET SCÈNES DE PAYS VOUS INVITENT À DE NOUVELLES « BALADES SECRÈTES ».

Le concept reste le même : monter dans un bus sans savoir où l'on va et ce que l'on va y faire. Ce parcours itinérant dans les Mauges mêle découvertes artistiques et valorisation du patrimoine local. Le bus s'arrête dans trois lieux atypiques des Mauges, où est proposé un concert ou un spectacle.

> Dimanche 16 juin, départ de La Loge à Beaupréau à 11h10.

Enfant : 7,50 € / adulte : 15 € (balade et repas compris)

Billetterie sur www.leszelectiques.com ou scenes.paysdesmauges.fr



La musique se fête à Beaupréau-en-Mauges!

POUR CÉLÉBRER L'ÉTÉ DANS UNE AMBIANCE FESTIVE ET CONVIVIALE, LES COMMUNES DÉLÉGUÉES DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES FÊTENT LA MUSIQUE. MÉLOMANES, PETITS ET GRANDS, LAISSEZ-VOUS PORTER PAR LES SONORITÉS DES GROUPES LOCAUX ET DES ENSEMBLES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES!

› GESTÉ

Vendredi 7 juin

20h – Terrain de la Maison Commune des Loisirs

Organisée par l'association « Faites de la musique »
Chorale Aubade, karaoké, L'Arnaque (chanson française),
Big Box (pop/rock années 70-80), sono

› SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES

Samedi 15 juin

19h30 – Salle commune des loisirs

Organisée par la mairie déléguée
Ensemble Vibrass (Funk, rock, jazz - École de Musique de
Beaupréau-en-Mauges), sono par MS Animations

› BEAUPRÉAU

Vendredi 21 juin

20h – Centre historique

Organisée par la commission Culture de Beaupréau,
Bel Pratel et l'association des Parents de l'École de Musique
Sweet Criminals (pop/rock), Match (rock), Bad Luck (pop/
rock), Les Couzins d'Octave (rock cuivré et festif), Tromba
(fanfare - École de Musique de Beaupréau-en-Mauges),
ensemble Vibrass (Funk, rock, jazz - École de Musique de
Beaupréau-en-Mauges), Chœur des Mauges (chorale) et
Coup d'chœur (chorale)

En cas de pluie, repli salle de la Promenade.

› LA JUBAUDIÈRE

Samedi 22 juin

18h – Espace Robert Humeau

Organisée par le Bar-tabac Le Croc'Odile
Ensemble Tromba et Burlesca (École de Musique de
Beaupréau-en-Mauges)



LA FOIRE DE LA PETITE ANGEVINE : UNE FERIA MADE IN MAUGES

LE WEEK-END DE LA PETITE ANGEVINE (24, 25 ET 26 AOÛT 2019) RESTE DANS LA TRADITION AVEC DEUX JOURS DE COURSES HIPPIQUES ET UN JOUR DE FOIRE.



Le lundi, afin de dynamiser ce moment de convivialité, le concept évolue avec davantage de restauration, de dégustation, de musique... donc de fiesta! Le mot Feria, désormais dans la signature, reprend le nom d'origine de la Petite Angevine : Feria Andegavensis. Il évoque la fête, le repos et le fameux jour "férié" qui, "dans l'temps", était donné aux écoles et aux entreprises régionales. Le savoir-faire des entreprises maugeoises sera aussi mis en avant au travers du "Made in Mauges". Les 17 bénévoles de la Société des Courses œuvrent pour que le week-end de la Petite Angevine vive encore longtemps et reste ce moment privilégié à partager.

Contact :

06 78 00 83 67 - contact@hippodrome-beaupreau.fr
www.hippodrome-beaupreau.fr

Ma maison économe



LE PLAN CLIMAT DE MAUGES COMMUNAUTE A ENTAME SA PHASE DE CONCERTATION. LE DIAGNOSTIC EST SANS APPEL: LE LOGEMENT EST LE PREMIER CONSOMMATEUR D'ENERGIE SUR LE TERRITOIRE. TV, CHAUFFAGE, EAU CHAUDE... L'ACCES AU CONFORT MODERNE N'A FAIT QU'ACCROITRE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE DES RESIDENTS. MAIS ALORS, COMMENT AGIR ET A QUELLE ECHELLE ?



Les résidences, premières consommatrices d'énergie

Malgré une tendance à la baisse depuis 2008, le secteur résidentiel reste, avec 34 % de l'énergie totale consommée, à l'origine de la plus grosse consommation d'énergie du territoire. Près de 5 000 ménages sont considérés en « précarité énergétique » car ils dépensent plus de 8 % de leurs revenus pour se chauffer.

Mettre en place des actions pour diminuer cette forte consommation est un levier important dans la lutte contre le changement climatique. Si tous les acteurs (propriétaires, locataires, bailleurs, promoteurs...)

s'activent pour faire évoluer les modes d'habiter, nous pouvons atteindre ensemble un potentiel de réduction de l'ordre de 50 % en 2050 !

Maîtrisez votre énergie

Pour des économies durables, faites les bons choix pour votre logement. Le diagnostic de performance énergétique est un premier indicateur sur la consommation en énergie d'un bâtiment. Pour en améliorer ses performances, optez pour des travaux d'isolation et d'étanchéité à l'air, ou encore perfectionnez votre système de ventilation et de chauffage.

Pour vous guider dans votre projet, des conseils sont accessibles avec



l'Espace Info Énergies ou encore l'ADIL. Une plateforme territoriale de rénovation énergétique, organisée par Mauges Communauté, sera également opérationnelle en 2020 pour accompagner les particuliers.





Prenez des bonnes habitudes !

Pour réduire votre consommation d'énergie, il existe également des « trucs et astuces » du quotidien faciles à mettre en place chez vous.

Une bonne ventilation et isolation de votre habitation vous permettra d'acquérir plus de confort. L'optimisation de votre chauffage en adaptant la température des pièces peut parfois vous faire économiser jusqu'à 7 % sur votre facture ! Et une douche de 5 minutes réduit de plus de 50 % votre consommation en eau par rapport à un bain !

Pour l'électricité, faites les bons choix dès l'achat de votre matériel. Ampoules basse consommation et électroménager de classe A favoriseront la baisse de votre consommation.

Parce qu'il existe de nombreuses solutions et qu'il n'y a pas de petits gestes, vous aussi, à votre échelle, contribuez à la réduction des consommations d'énergie et agissez pour l'environnement !

Pour aller plus loin,
rendez-vous sur le site www.familles-a-energie-positive.fr/

VOUS AVEZ DES IDÉES POUR AGIR SUR LE CLIMAT ? DITES-LE NOUS !

UNE BOÎTE À IDÉES EN LIGNE SUR MAUGESCOMMUNAUTE.FR VOUS PERMET DE PARTICIPER À L'ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT ET D'INTERAGIR DIRECTEMENT SUR LES AUTRES IDÉES PROPOSÉES.

La déclinaison du Plan Climat sur la commune

LE PLAN CLIMAT AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) EST UN PROJET DE TERRITOIRE DE MAUGES COMMUNAUTÉ QUI DONNE UNE LIGNE DE CONDUITE POUR FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE. LA VILLE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES A INITIÉ PLUSIEURS ACTIONS POUR AMÉLIORER LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES :

- > le **relamping**, c'est-à-dire l'installation d'éclairages à LED, dans les salles de sport de Jallais, du Pin-en-Mauges, de Villedieu-la-Blouère et de Gesté,
- > le **Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL)** pour rénover le parc d'éclairage public de la commune,
- > le **développement des énergies renouvelables** avec la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment des services techniques de Jallais,
- > l'**évaluation de la performance énergétique** de tous les bâtiments communaux, via le Conseil en Énergie Partagé (CEP), pour définir un plan d'investissement,
- > la **mise à disposition d'une flotte de 7 voitures électriques** pour les élus et les agents de Beaupréau-en-Mauges,



- > le **Schéma Vélo** afin de favoriser les aménagements cyclables, la commune participe à l'appel à projet du Plan Vélo de l'ADEME,
- > la **réappropriation de la restauration collective**, dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire (PAT) de Mauges Communauté, pour une gestion responsable (produits bios et locaux),
- > **deux créations de postes mutualisés** avec Montrevault-sur-Evre, l'un pour la restauration collective responsable, et l'autre pour la valorisation de la rivière de l'Èvre et la création d'un sentier de Grande Randonnée de Pays.

50 chênes plantés dans le parc de Beaupréau

DANS LE CADRE DU PLAN DE GESTION MIS EN PLACE AVEC LE CPIE (CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT) POUR ENTREtenir LE PARC DE BEAUPRÉAU, LA VILLE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES FAIT APPEL À DES BÉNÉVOLES POUR EFFECTUER DES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE.

Une équipe de 25 bénévoles motivés

Pour la troisième année consécutive, des bénévoles bellopratins à la retraite se sont affairés à entretenir le poumon vert de Beaupréau, tous les mardis après-midi. Chacun a apporté ses propres outils de nettoyage. En échange, le bois débité leur est redistribué. Ces 25 bénévoles sont accompagnés et encadrés par des agents municipaux du service espaces publics. Ils ont œuvré chaque mardi, de novembre à mars, pour



Une équipe de 25 bénévoles retraités aide la Ville de Beaupréau-en-Mauges pour entretenir le parc.

débroussailler, enlever les arbres envahissants, ceux qui étouffent et meurent sur pied. Pour clôturer la saison hivernale, le groupe a planté 50 chênes dans le parc.

« Nous prenons beaucoup de plaisir à nous retrouver quotidiennement pour entretenir ce magnifique parc. Nous aimons cette convivialité et également l'effort physique qui nous maintient en forme. On a comptabilisé cette année 750 heures de travail ! Le beau temps a toujours été présent, comme si le parc avait besoin de nous pour l'aider à respirer. Continuons ainsi, et les résultats seront probants dans les années à venir » indique Joël Froger, l'un des bénévoles.

« Le parc du château, devenu propriété communale en 2003, est classé Espace Naturel Sensible. Notre démarche est de différencier les différentes parcelles du parc, de ne pas mélanger les espèces et d'enlever celles qui sont envahissantes. Elle se fait en concertation avec le CPIE. » commente Gérard Chevalier, maire de Beaupréau-en-Mauges. « Les bénévoles forment une équipe très motivée et connaisseuse de la flore. Le but est de pérenniser cette équipe dans la gestion du parc » tient à préciser Régis Lebrun, adjoint à l'environnement.

Pour clôturer cette belle saison, les bénévoles se retrouveront le mardi 18 juin pour une randonnée dans le parc suivie d'un pique-nique.

L'écopâturage : nouvelle attraction en zone d'activités



L'ÉCOPÂTURAGE FLEURIT DANS LES MAUGES. AU-DELÀ DE L'ENTRETIEN DES PARCS ET ESPACES PUBLICS, ON PEUT RETROUVER LES ANIMAUX DANS DES ENDROITS PLUS INATTENDUS : LES ZONES D'ACTIVITÉS.

16 brebis et leurs petits ont élu domicile depuis quelques semaines dans l'espace dédié au bassin de temporisation des eaux pluviales de la Zone Val de Moine à Saint-Germain-sur-Moine / Sèvremoine. L'idée est simple: redonner un nouveau souffle « nature » à la zone industrielle grâce à l'écopâturage.

Des « éco-tondeuses »

L'écopâturage est une alternative à l'entretien mécanique des espaces paysagers. En supprimant les

machines, on se rapproche de la nature: les sols n'ont pas besoin d'être préparés, la gestion des déchets est facilitée et la biodiversité est préservée!

Ces moutons sont propriété d'une entreprise qui s'assure du bien-être des animaux tout au long de la prestation. Ils sont installés en troupeau, car on ne laisse pas un animal seul. Ils sont soigneusement sécurisés dans un espace clôturé, à l'abri des prédateurs, avec de quoi s'abriter. Ils se nourrissent ainsi de

tout ce qu'ils trouvent sur le terrain : de l'herbe bien sûr, mais aussi des fleurs ou des buissons.

C'est l'occasion de découvrir la zone : rendez-leur une petite visite !



Le point sur les travaux

BEAUPRÉAU – EXTENSION DE L'ÉCOLE JULES FERRY

Débutée en septembre dernier, l'extension de l'école élémentaire Jules Ferry est terminée. Ces travaux ont permis la création de deux classes supplémentaires et d'un préau de 100 m², qui pourra accueillir une troisième classe si besoin. Les élèves et l'équipe éducative s'installeront dans ces nouveaux locaux à la rentrée prochaine. Pour que le bâtiment s'intègre au mieux à son environnement, un aménagement des abords de l'école sera réalisé dans les prochaines semaines.



MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Après le foyer des jeunes de Gesté, la zone de loisirs de la Thévinière et la salle des Fêtes de Saint-Philbert-en-Mauges en 2018, la mise aux normes des bâtiments publics pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite se poursuit. Fin avril, les travaux ont débuté à l'Hôtel de la Promenade à Beaupréau. Ils se dérouleront progressivement jusqu'à la fin de l'été pour mettre aux normes les sanitaires, vestiaires et divers locaux des bâtiments suivants : la salle de sport d'Andrezé, la salle de sport de la Promenade et la salle de la Garenne de Beaupréau, la maison de l'enfance de Jallais, la Maison Commune de Loisirs de La Jubaudière et l'école du Pin-en-Mauges.

LA CHAPELLE-DU-GENËT - TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT :

Les travaux de mise en séparatif du réseau unitaire de la dernière tranche de la rue Nationale, de la rue des Écoles et de la rue du Grand Logis ont démarré début avril. Ils devraient s'achever courant juin. L'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications sera effectué en parallèle, jusqu'en juillet. Pour permettre le bon déroulement des travaux, une déviation a été mise en place. Merci à chacun de respecter cet itinéraire alternatif. Suite à la mise en séparatif des réseaux, chaque riverain a l'obligation de mettre en conformité son habitation, en veillant à la séparation des eaux usées et pluviales. Des contrôles seront réalisés ultérieurement.



RAPPEL :
POUR VOTRE SÉCURITÉ, LES CHANTIERS SONT INTERDITS AU PUBLIC!

Un marquage au sol pour repérer les réseaux souterrains

Visibles avant le lancement de travaux, à quoi servent les traits de couleur au sol ?



Ces marquages permettent d'identifier la nature et l'emplacement des réseaux souterrains. Un code couleur universel permet de reconnaître les différents types de réseaux :

- › ROUGE pour les câbles électriques,
- › JAUNE pour le gaz et les combustibles,
- › BLEU pour l'eau potable,
- › VERT pour les télécommunications...

Une coupure de conduite de gaz ou d'eau, une rupture de câbles électriques ou téléphoniques peuvent altérer le bon fonctionnement des services apportés par ces réseaux et représentent un réel danger pour les personnes intervenant sur les chantiers ou les riverains. En identifiant clairement et précisément les réseaux, le risque d'endommager les infrastructures est limité.

ôsezMauges!



BIEN PLUS QU'UN OFFICE DE TOURISME, LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE (SPL), EN PLACE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2019, A POUR ENJEU L'ATTRACTIVITÉ DES MAUGES AU SENS LARGE. ELLE DÉVOILE AUJOURD'HUI SON NOM ET IMPULSE SA STRATÉGIE DE TERRITOIRE.

Cette nouvelle identité marque :

- › le tourisme d'affaires, « cœur stratégique » du développement touristique,
- › l'audace,
- › le dynamisme entrepreneurial des Mauges.

Le verbe « osez » appuie la volonté d'accrocher et d'interpeller. Clin d'œil graphique, le ^ sur le o exprime le rôle « chapeau » du tourisme dans la démarche d'attractivité et de marketing territorial des Mauges.

Après la définition du nom, point d'orgue du travail sur l'identité réalisé avec l'agence bellopontaine Atelier Kaolin, la prochaine étape sera la création graphique.

Accueillir, promouvoir, commercialiser, fédérer et développer l'économie des Mauges: le ton est maintenant donné pour **ôsezMauges**, le pôle tourisme des Mauges en Val de Loire.



L'ACCUEIL PAR L'OFFICE DE TOURISME, C'EST PARTOUT!

Pendant la saison, quatre bureaux vous accueillent sur le territoire (horaires détaillés sur notre site Internet):

- › à **Saint-Florent-le-Vieil**, 4 place de la Févrierère - 02 41 72 62 32,
- › à **Montjean-sur-Loire**, 20 rue d'Anjou - 02 41 39 07 07,
- › à **Chemillé**, 5 rue de l'Arzillé - 02 41 46 14 64,
- › à **Champtoceaux**, Le Champalud - 02 40 83 57 49.

Avec pour objectif d'aller à la rencontre des visiteurs qui ne passent pas à l'office de tourisme, retrouvez les équipes sur des temps forts ou chez leurs prestataires. Ainsi, ôsezMauges sera présent à Beaupréau lors du Parc en Fête le 30 juin, à la Petite Angevine le 26 août et à La randonnée de l'Omelette au Pin-en-Mauges le dimanche 29 septembre.

Nouveau séjour bien-être « Ma nature gourmande en Anjou »

Ce séjour en pleine nature met en avant un hébergement et des activités autour des plantes et du bien-être. Le Château de la Morinière d'Andrezé est partie prenante de ce nouveau package puisqu'il propose dîner, nuit et petit déjeuner. Il prévoit aussi une visite du Jardin Camifolia à Chemillé et un moment de détente à la Ruche de Mary à Saint-André-de-la-Marche.



ÉCOLE DE MUSIQUE : INSCRIPTIONS 2019-2020

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES PROPOSE AUX ENFANTS DES COURS D'ÉVEIL MUSICAL À PARTIR DE 6 ANS (ENTRÉE EN CP), DES COURS DE FORMATION MUSICALE ET INSTRUMENTALE À PARTIR DE 8 ANS, DES COURS DE CHANT CHORAL À PARTIR DE 7 ANS (ENTRÉE EN CE1).

Les portes ouvertes auront lieu le **dimanche 22 juin de 10h30 à 13h** au Centre culturel de la Loge à Beaupréau. Les visiteurs pourront essayer les instruments.



Mardi 25 juin	de 18h à 19h	Salle des associations (accès arrière de la mairie) VILLEDEIU-LA-BLOUÈRE
Mercredi 26 juin	de 10h à 12h de 17h à 19h	Ecole de Musique Centre culturel de La Loge BEAUPRÉAU
Judi 27 juin	de 18h à 19h	Centre Culturel - salle Du Bellay JALLAIS

Contact :

Ecole de Musique de Beaupréau-en-Mauges - Directeur : 02 41 75 38 10 – Secrétariat : 02 41 71 76 80
ecole-de-musique@beaupreauenmauges.fr – www.beaupreauenmauges.fr

AGENDA

MAI > JUILLET 2019

Légende :
■ Culture
■ Temps libre
■ Sport

MAI

SAMEDI 18 MAI

> **RAJAB SULEIMAN ET KITHARA DE ZANZIBAR**
FESTIVAL LE RIVAGE DES VOIX
BEAUPRÉAU

Organisé par Scènes de Pays
 20h30 / Centre culturel de La Loge
 Réservations : 02 41 75 38 34



DU SAMEDI 18 AU DIMANCHE 26 MAI

> **EXPOSITION DE PEINTURES ET
 SCULPTURES**
BEAUPRÉAU

Organisée par Graines d'art
 Tous les jours de 15h à 18h
 Centre culturel de La Loge

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 MAI

> **GALA DE DANSE**
LA CHAPELLE-DU-GENËT
 Organisé par l'ASGO DANSE
 Maison des Loisirs

DIMANCHE 19 MAI

> **RANDONNÉE HANDIS-VALIDE**
LA JUBAUDIÈRE
 Organisée par Carisport
 7h30 / Salle des Sports

DU VENDREDI 24 AU DIMANCHE 26 MAI

> **EXPOSITION DU PRINTEMPS
 DES ARTS**
JALLAIS
 Organisée par la mairie déléguée
 Salle des Fêtes

> THÉÂTRE JEUNES LA POITEVINIÈRE

Organisé par l'association « Y'a du Pin sur les planches » du Pin-en-Mauges
 20h30 vendredi et samedi,
 15h le dimanche / Salle de théâtre

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 MAI

> **KART-CROSS**

ANDREZÉ
 Organisé par l'A.S.M.T.T.A.
 De 9h à 18h30
 Terrain du Quarteron



DIMANCHE 26 MAI

> **ÉLECTIONS EUROPÉENNES**
TOUTES LES COMMUNES
De 8h à 18h / Bureaux de vote

> **BALADE MOTO**
JALLAIS

Organisée par les Raz Banquettes
Départ à 8h30 / Parking du cinéma

JEUDI 30 MAI

> **TOURNOI FAMILIAL**
JALLAIS

Organisé par JJBC Basket-Ball
9h / Salle des sports

**JUIN****SAMEDI 1^{ER} JUIN**

> **GALA DE L'ATELIER DE DANSE**
ST PIERRE

BEAUPRÉAU
Organisé par l'association
« Culture et Loisirs pour tous »
de Montrevault-sur-Evre
20h30 / Centre culturel de la Loge
Réservations : 02 41 75 38 34

DIMANCHE 2 JUIN

> **LES FOULÉES GESTOISES**
GESTÉ

Organisées par les Foulées Gestoises
9h30 / Aire naturelle de la Thévinère

**DU MERCREDI 5
AU MERCREDI 19 JUIN**

> **EXPOSITION DE L'ATELIER**
D'ARTS PLASTIQUES DU COLLÈGE
CHARLES DE FOUCAULD

BEAUPRÉAU
Organisée par le collège
Charles de Foucauld
De 15h à 18h les mercredis, samedis et
dimanches / Centre culturel de La Loge

VENDREDI 7 JUIN

> **FÊTE DE LA MUSIQUE**
GESTÉ

Organisée par Faites de la Musique
20h / Terrain de la Maison Commune
des Loisirs

> **THÉÂTRE ENFANTS ET ADOS**

LA JUBAUDIÈRE
Organisé par Familles Rurales
20h / Espace Expression

SAMEDI 8 JUIN

> **INSCRIPTIONS CARREFOUR**
ADOS

BEAUPRÉAU
Organisées par le Centre Social Èvre et
Mauges
Inscriptions aux animations estivales
pour les 11-17 ans
De 10h à 13h / Centre Social Èvre et
Mauges

> **RASSEMBLEMENT U 19**

ANDREZÉ
Organisé par le club de foot AJJFC

DIMANCHE 9 JUIN

> **VIDE-GRENIERS ET MARCHÉ**
ARTISANAL

LA CHAPELLE-DU-GENËT
Organisés par les Amis de l'école
publique
Place de l'Église



> **MOTO-CROSS**

ANDREZÉ
Organisé par le M.C.A.
(Moto Club Andrezé)
Terrain du Quarteron

MARDI 11 JUIN

> **INSCRIPTIONS CARREFOUR**
ADOS

BEAUPRÉAU
Organisées par le Centre Social
Èvre et Mauges
Inscriptions aux animations estivales
pour les 11-17 ans
De 17h30 à 19h / Centre Social Èvre et
Mauges

VENDREDI 14 JUIN

> **TOURNOI 3 X 3**

JALLAIS
Organisé par JJBC Basket-Ball
Salle des sports

SAMEDI 15 JUIN

> **BOURSE AUX LIVRES ET CD**
BEAUPRÉAU

Organisée par le Réseau de Lecture
Publique
De 10h à 15h / Médiathèque de
Beaupréau

> **ATELIER MAO ET CONCERT**
BEAUPRÉAU

Organisés par le Réseau de Lecture
Publique et les Z'éclectiques
14h / Médiathèque de Beaupréau



> **CONCERT DE L'ENSEMBLE**
VIBRASS

SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES
Organisé par l'École de Musique de
Beaupréau-en-Mauges
19h30 / Salle commune des Loisirs

> **TROIS HEURES DE VTT**
(NOCTURNE)

LA JUBAUDIÈRE
Organisées par Les Déraillés
du May-sur-Evre
21h / Aire de pique-nique

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 JUIN

> **BALL TRAP**

LA JUBAUDIÈRE
Organisé par les Chasseurs
La Crouzière

> **MINIFESTOCHE**

JALLAIS
Organisé par le Centre Social
Èvre et Mauges
13h30 à 19h / Complexe du Prieuré

> **GALA DE DANSE**

BEAUPRÉAU
Organisé par l'Association de Danse de
Beaupréau
20h30 le samedi – 15h le dimanche
Centre culturel de La Loge
Réservations :
adb.danse.beaupreau@free.fr

DIMANCHE 16 JUIN

> **SIX HEURES DE VTT**
LA JUBAUDIÈRE

Organisées par Les Déraillés du May-sur-Evre
 10h / Aire de pique-nique

> **BALADES SECRÈTES**
BEAUPRÉAU

Organisées par les Z'éclectiques
 Départ: 11h10 / 7,50 € (enfant), 15 € (adulte)

> **TOURNOI DE FOOTBALL**
ANDRÉZÉ

Organisé par l'AJJFC

VENDREDI 21 JUIN

> **PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE BEAUPRÉAU**

BEAUPRÉAU

De 10h30 à 13h / Centre culturel de La Loge

> **FÊTE DE LA MUSIQUE**
BEAUPRÉAU

De 19h à 2h / Centre historique



SAMEDI 22 JUIN

> **FÊTE DE LA MUSIQUE**
LA JUBAUDIÈRE

Organisée par le Croc'Odile
 18h / Espace Robert Humeau

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 JUIN

> **COURSES CYLISTES**
ANDRÉZÉ

Organisées par la R.L.A. Compétition
 Départ rue des Mauges: à 14h le 22/06 et à 10h, 13h, 13h05, et 15h30 le 23/06

> **COURSES HIPPIQUES**
JALLAIS

Organisées par la Société des Courses Hippiques
 13h30 / Hippodrome de La Rochardière

DIMANCHE 23 JUIN

> **RANDONNÉE DU STEAK GESTÉ**

Organisée par Cyclo Rando Gestois
 Inscriptions de 7h30 à 9h / Aire naturelle de la Thévinère



> **THÉÂTRE « COUP DE SOLEIL AU PAYS D'ODALE »**

ANDRÉZÉ

Organisé par l'association « Grain de théâtre »

A 16h au château de la Morinière
 En cas de pluie, à l'espace du Prieuré

SAMEDI 29 JUIN ET DIMANCHE 30 JUIN

> **LE PARC EN FÊTE**
BEAUPRÉAU

Organisé par la Ville de Beaupréau-en-Mauges

Le samedi à partir de 18h30
 Le dimanche à partir de 10h
 Parc, cour et douves du château

DIMANCHE 30 JUIN

> **TOURNOI DE POKER**
BEAUPRÉAU

Organisé par l'association GMS Poker Beaupréau
 Centre culturel de La Loge



JUILLET

VENDREDI 5 JUILLET

> **FESTI'PRÉE**
BEAUPRÉAU

Organisé par Beaupréau Fief-Sauvin Basket
 Hippodrome de la Prée

SAMEDI 13 JUILLET

> **FEU D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE**
BEAUPRÉAU

Organisés par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
 Cour du Collège Charles de Foucauld



> **FEU D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE**
JALLAIS

Organisés par le Comité des Fêtes
 Parc du Clos de la Vallée



DIMANCHE 14 JUILLET

> **FÊTE COMMUNALE**
LA POITEVINIÈRE

Organisée par le Comité des Fêtes
 Randonnées pédestres et VTT, concours de pêche (matin), courses de vélo (après-midi), repas, bal et feu d'artifice en soirée.
 De 7h à minuit / Aire de la Fontaine

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUIN

2019

Le Parc en Fête

Le samedi

à partir de 18h30 :

Table gourmande
(réservation conseillée)

*Bal folk
et animation quinquette*

**Cour et jardin du château
BEAUPREAU**

Le dimanche

à partir de 9h30 :

*Marché producteurs de Pays
animations
Jeux pour enfants*

*Exposition
d'épouvantails*

Renseignements : 02 41 71 76 80 / accueil@beaupreauenmauges.fr - www.beaupreauenmauges.fr



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

